

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXIX

QUEBEC—MARS 1923

No 3

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Par décision de l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la Province, le *Bulletin des Recherches Historiques*, avec sa présente livraison, devient l'organe du Bureau des Archives de la province de Québec.

Quel sera le programme du *Bulletin des Recherches Historiques* dans son nouveau rôle ?

Au siècle dernier, le poète Joseph Autran se traçait le programme suivant :

Tirer de l'ombre les vertus inconnues et les mettre en lumière ; célébrer les petites gens, les soldats, les laboureurs ; jamais les amiraux, jamais les généraux. Ceux-là ont eu assez longtemps le monopole de la renommée ; il est juste que les rôles soient un peu changés."

Le poète était trop exclusif. L'histoire ne peut et ne doit pas ignorer les chefs puisque, après tout, ce sont eux qui accomplissent les grands événements. L'attention populaire, d'ailleurs, a toujours été pour les chefs et, légitimement, il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps. Le *Bulletin des Recherches Historiques*, dans sa modeste sphère, sans mettre de côté les personnages de premier plan, s'efforcera de faire connaître les vertus, les travaux, le dévouement, les actions des petits, des humbles, des inconnus ou des méconnus qui ont bien servi la patrie.

Le fonds des Archives de la province de Québec est inépuisable, et le *Bulletin des Recherches Historiques* en tirera tout ce qui pourra intéresser et instruire ses lecteurs, ayant en vue, toujours, que "le culte des hommes et des choses de notre passé constitue la meilleure école pour préparer les générations qui lèvent aux tâches de demain."

OU FUT SIGNÉE LA CAPITULATION DE QUÉBEC
LE 18 SEPTEMBRE 1759 ?

Après la désastreuse bataille des Plaines d'Abraham, le gouverneur de Vaudreuil assembla un conseil de guerre au camp de Beauport où les débris de l'armée vaincue s'étaient retirés. Il fut décidé que le soir même l'armée retraiterait de l'autre côté de la rivière Jacques-Cartier.

Avant de partir du camp de Beauport, le gouverneur de Vaudreuil fit tenir à M. de Ramezay, laissé en commandement à Québec, un mémoire pour lui servir d'instructions.

Le deuxième paragraphe de ce mémoire disait :

“Nous prévenons M. de Ramezay qu'il ne doit pas attendre que l'ennemi l'emporte d'assaut; ainsi, sitôt qu'il manquera de vivres, il arborera le drapeau blanc, et enverra l'officier de sa garnison le plus capable et le plus intelligent pour proposer la capitulation.”

Puis, le mémoire portait les articles de la capitulation que M. de Ramezay devait demander. Chacun des onze articles était accompagné d'observations en marge.

Le 14 septembre, M. Barrot, capitaine au régiment de Béarn, sur un ordre reçu du gouverneur de Vaudreuil, sortit de Québec avec les meilleurs soldats de la garnison pour aller rejoindre l'armée à Jacques-Cartier. Il ne resta plus à M. de Ramezay pour défendre la ville que cent vingt soldats des troupes de terre, un certain nombre de miliciens très indisciplinés et une centaine de matelots qui valaient encore moins.

Les citoyens de Québec, voyant qu'on les abandonnait, se réunirent chez M. Daine, lieutenant-général de la Prévôté, et supplièrent M. de Ramezay de capituler sans retard afin de ne pas exposer la ville aux rigueurs d'un assaut et de la famine.

La requête des citoyens de Québec présentée à M. de Ramezay disait :

“Vous n'ignorez point que nous n'avons de vivres dans cette ville, à fournir à mi-ration, pour huit jours; le compte exact que vous vous en êtes fait rendre nous l'assure.

“La communication des vivres, qui pouvaient être destinés en partie pour la subsistance des citoyens de cette ville, nous est interdite et ne peut être utile qu'au reste de l'ar-

mée qui ne nous couvre plus ; quelle dure condition de tomber sous le joug de l'ennemi en lui demandant à manger le jour de sa soumission, dans le temps qu'il est lui-même peut-être réduit à se retrancher.

“Le peu de troupes réglées et de citoyens exténués qui restent dans cette ville, la majeure partie en ayant déserté depuis le jour du treize, pour se retirer dans les campagnes, n'est point suffisante pour en garder sûrement l'enceinte avec d'autant plus de raison que nous avons deux parties de la ville à découvert : celle le long du Cap aux Diamants, qui n'est fermée que par des pieux, partie voisine du terrain où est retranché l'ennemi ; celle du Palais dont il est le maître des dehors ; n'y a-t-il donc pas tout lieu de craindre, à tout moment, que l'ennemi puissant en nombre, soit par force ou par ruse, ne se trouve dans le cœur de la ville, le fer à la main, (pour) immoler sans distinction de qualité, d'âge et de sexe tout ce qui se présentera sous ses coups.”

Le 15 septembre, M. de Ramezay assembla en conseil de guerre les principaux officiers de sa garnison. Tous, à l'exception de M. de Fiedmont, qui vota “pour réduire encore la ration et pousser la défense de la place jusqu'à la dernière extrémité”, en vinrent à la conclusion qu'il fallait rendre la ville aux Anglais aux conditions les plus avantageuses.

Le 16 septembre, M. de Ramezay reçut du marquis de Vaudreuil une lettre qui lui donna un peu d'espoir. Le gouverneur lui annonçait qu'il espérait faire entrer des vivres dans la ville. La journée se passa cependant sans autre nouvelle d'aucune sorte.

Enfin, le 17 septembre, vers les six heures du soir, M. de Ramezay, voyant que les vivres n'arrivaient pas et que les Anglais se rapprochaient toujours de la ville, se décida à arborer le drapeau blanc.

M. de Joannès, aide-major au régiment de Languedoc, fut envoyé au camp anglais avec la capitulation préparée sous les ordres du marquis de Vaudreuil. Dans son *Mémoire sur la campagne de 1759*, M. de Joannès, qui comptait toujours sur les secours promis par M. de Vaudreuil, nous dit qu'il fit traîner les négociations, mais, qu'à dix heures du soir, le général anglais insista pour avoir une réponse immédiate. “Je rentrai donc dans la ville, dit M. de Joannès, et rendis compte

à M. de Ramezay des difficultés que j'avais fait naître; mais je reçus un second ordre par écrit pour y retourner à onze heures du soir, le secours n'ayant pas paru encore dans ce temps."

Lorsque M. de Joannès revint au camp anglais, les officiers de l'état-major s'étaient retirés pour la nuit. Il les attendit jusqu'au lendemain matin.

Le 18 septembre, de bonne heure, l'amiral Charles Saunders et le général Townshend apposèrent leur signature à la capitulation, puis, vers les huit heures, M. de Joannès rentra en ville où M. de Ramezay signa à son tour.

Le dernier paragraphe de la capitulation porte : "Arrêté double entre nous *au camp devant Québec*, ce 18^{ème} de septembre 1759". Voilà qui dispose d'une partie de la question : Où fut signée la capitulation de Québec le 18 septembre 1759 ? L'amiral Saunders et le général Townshend signèrent à leur camp *devant* Québec. Il aurait été plus vrai de dire *derrière* Québec, car le camp des Anglais se trouvait sur la Grande-Allée actuelle, un peu en arrière de la rue de la Chevrotière.

En 1759, M. de Ramezay habitait la maison connue aujourd'hui sous le nom de *Kent House*, rue Saint-Louis. Il avait fait l'acquisition de cette maison le 1er juin 1758. Probablement protégée par ses voisines, la maison de M. de Ramezay n'avait pas trop souffert du bombardement. Nous avons le droit de supposer que M. de Ramezay coucha chez lui le 17 septembre 1759. C'est donc là que M. de Joannès vint le rejoindre le 18 septembre, à huit heures du matin, pour lui faire apposer sa signature au document qui donnait Québec aux Anglais.

Ajoutons, toutefois, pour être plus honnête, que nous n'avons aucune preuve écrite que la capitulation fut signée par M. de Ramezay dans sa propre maison. Quant à Saunders et Townshend, comme nous venons de le voir, ils signèrent la capitulation à leur camp.

Les *Guides de Québec* qui nous montrent Saunders et Townshend attablés dans la maison de M. de Ramezay, lieutenant de roi à Québec, pour y signer la capitulation, faussent donc la vérité.

P. G. R.

NOTES GENEALOGIQUES ET BIBLIOGRAPHI-
QUES SUR EDMOND LAREAU

C'est parmi les bons annalistes, les juriconsultes avertis et les piocheurs indispensables qu'il faut ranger le docte et sévère écrivain que fut Lareau, encore qu'il se soit essayé dans la grande histoire, dans la nouvelle, la dramaturgie, le journalisme et la politique. Au cours d'une vingtaine d'années, il a publié quantité d'articles et de livres et dans tout ce qu'il a produit on peut puiser avec avantage. Il importe donc de confier au *Bulletin* les notes qui pourront aider celui qui voudra étudier, un jour, l'oeuvre de cet érudit.

Lareau, a-t-on prétendu, descendait d'un Normand qui se fixa à Chambly vers 1750. Ce détail n'est vrai qu'à demi. Son ancêtre était originaire de la Normandie ; mais il avait pris racine à Québec, un siècle avant qu'un de ses arrière-petits-fils partit pour s'établir dans la région de Montréal. Nous allons essayer de le démontrer par le tableau suivant :

I—LARAU, Jacques — Né en 1624, à Saint-Rémi de Dieppe, diocèse de Rouen, il paraît être venu en Canada vers 1660 avec sa femme Anne Fossé et deux enfants : Charlotte, née en 1641, mariée à Jean Dumanoy et François, né en 1646, qui sera le continuateur de la lignée. Ce colon était menuisier. Devenu veuf, il convola à Québec, le 23 novembre 1682, avec Jeanne Caillé, veuve de Guillaume Dupas, qui fut inhumée à Saint-Jean, ils d'Orléans, en 1711.

II—LARAU, François—Né en 1646, probablement en France, il épousa, à Québec, le 28 octobre 1669, Anne de Quain, née en 1647 et fille de Florimond de Quain et de Henriette Fermilis, de Bourg-du-Sceau, diocèse de Poitiers. Le sieur Larau fut inhumé à Québec, le 30 juin 1726 et sa femme le 7 février 1734. (Tanguay, I, 351).

Plusieurs enfants naquirent de leur union, dont le suivant :

III—LARAU, Noël—Baptisé à Québec, le 7 février 1682, il se maria au même endroit le 1er février 1712, à Marie-Agnès Pilotte, veuve de Pierre Hédouin. L'acte de sépulture de Noël Larau est daté du 8 décembre 1718. (Tanguay, V, 162).

Ce fut l'un de ses enfants qui alla se fixer près de Chambly.

IV—LARAU, Noël—Baptisé à Québec, le 28 décembre 1712, il épousa, à Chambly, le 22 janvier 1753, Marie Ménard, fille d'Antoine Ménard et de Marie Huet. (Tanguay, V, 162).

V—LAREAU, Noël—Le 6 mars 1791, il épousait dans sa paroisse natale, Marguerite Racine, fille d'Urbain Racine et de Jeanne d'Anthiné. Il avait fait dresser son contrat de mariage par le notaire Grisé.

VI—LAREAU, Bénoni—Né vers 1802, à Saint-Athanasie, comté d'Iberville, il se maria à Saint-Luc, comté de Saint-Jean, le 20 mai 1821. Son épouse, Marguerite Spooner, était fille mineure d'Edouard Spooner et de Marguerite Grier. Elle décéda à Saint-Grégoire, le 11 août 1868, âgée de 66 ans.

VII—LAREAU, Pierre-Bénoni—Marié le 16 juin 1845, à Saint-Grégoire, Mont-Johnson, à Odille Sylvestre, fille d'Alexis-Amable Sylvestre et d'Angèle Voligny.

VIII—LAREAU, Edmond—Il fut baptisé à Saint-Grégoire, Mont-Johnson, le jour de sa naissance, 13 mars 1848, et il reçut les prénoms de Pierre-Bénoni-Evremond. Pourquoi a-t-il toujours signé Edmond ? Voilà ce que personne ne peut expliquer.

Quoiqu'il en soit, Edmond Lareau fréquenta le collège de Sainte-Marie de Monnoir, puis l'université Victoria et il en sortit en 1870 avec le titre de bachelier en loi. Peu après il devenait membre du barreau de la province de Québec. Il poursuivit ses études légales à l'université McGill et en 1876 il était nommé professeur à la faculté de droit de cette dernière institution.

Le 9 février 1880, M. Lareau épousait, à Saint-Jacques de Montréal, Marguerite Robillard, fille mineure de Joseph-Clétus Robillard et de Marguerite Dufaux.

De son mariage naquirent 4 enfants, trois filles et un fils. Celui-ci prénommé Jules-Edmond fut baptisé à Montréal en 1883 et se maria le 19 février 1912 à demoiselle Edith Lévy, fille du notaire Joseph-Charles Lévy, décédé en 1909.

L'historien Lareau décéda le 24 avril 1890, à peine âgé de 42 ans.

Au sujet de ses funérailles qui furent imposantes, on lit dans la *Patrie* du 27 avril 1890 : "Une foule énorme accompagna le corps du défunt jusqu'à sa dernière demeure.

"Les porteurs étaient l'hon. H. Mercier, premier ministre, l'hon. juge L.-A. Jetté, l'hon. L.-H. Archambault, MM. L.-O. David, Philippe Roy, M. Hutchinson et F.-L. Béique, avocats, et le docteur E.-P. Lachapelle. Parmi les assistants, on remarquait encore les honorables juges Loranger, Ouimet, Champagne et Barry, les honorables Laflamme, Lacoste, H. Archambault, W. Prévost, Louis Tourville, H. Starnes, R. Thibaudeau, M. Sylvestre, S. H. le maire J. Grenier, etc."

Les journaux consacrèrent des notices élogieuses au défunt.

Dans la *Patrie* du 27 avril, M. L.-O. David écrivait : "Lareau ne voyait dans la vie que le côté sérieux et utile, le devoir à remplir envers son pays et sa famille. C'était un philosophe et un chrétien sincère qui ne se contentait pas d'avoir des principes, mais les mettait en pratique."

D'autre part, Israël Tarte, dans le *Cultivateur* du 3 mai, signait un long article dont nous détachons ce qui suit : "Lareau fut un chercheur persévérant et consciencieux... un homme public que ses attaches de parti ne firent pas dévier du chemin du devoir..."

"Ce n'était ni un éblouissant ni un prime-sautier. Il appartenait à cette école sérieuse, réfléchie, pondérée qui recherche les arguments de l'histoire, la puissance du raisonnement plutôt que les fleurs captivantes de la rhétorique..."

A ces extraits, ajoutons la liste des oeuvres qui portent la signature du défunt.

—Tableau des délais fixes contenus dans le Code civil, le Code de procédure civile, les règles de pratique et l'acte de faillite, 1869. Montréal, E. Sénécal, 1870, 1 br in-8 de 45 pp.

—Le droit Civil Canadien. (En collaboration avec Gonzalve Doutre) Montréal, Alphonse Doutre, 1872, 1 vol. in-8 de 784 pp.

—Histoire de la littérature canadienne. Montréal, John Lovell, 1874. 1 vol. in-8 de 496 pp.

—Mélanges historiques et littéraires. Montréal, E. Sénécal, 1877. 1 vol. in-8 de 352 pp.

—Libéraux et conservateurs. Montréal 1879. 1 br. in-8 de 44 pp.

—Réformes judiciaires. Examen critique du rapport de la commission de codification des statuts. Montréal, Louis Perrault et Cie, 1882, 1 br. in-8 de 42 pp.

—Histoire abrégée de la littérature. Montréal, Lovell & Fils, 1884. 1 vol. in-8 de 556 pp.

—Code civil du Bas-Canada, Montréal, A. Périard, 1885. 1 vol. in-12 de 654 pp.

—Histoire du droit Canadien. Montréal, A. Périard, 1er vol. 1888, in-8 de 518 pp. ; 2e vol. 1889, in-8 de 544 pp.

Enfin Edmond Lareau collabora au *Pays*, à l'*Opinion publique*, au *National*, à la *Patrie*, etc.

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTIONS

Notre moineau domestique, si je ne fais erreur, est d'origine européenne. Quand le moineau a-t-il été introduit au Canada ?

L'asile des aliénés de la Longue-Pointe est sous le patronage de saint Jean de Dieu. Peut-on me donner la raison de ce patronage ?

L.-P.

Est-il vrai que pendant l'été de 1759 les défenseurs de la Nouvelle-France furent nourris presque exclusivement de viande de cheval ?

A.-B.

La mendicité était-elle permise au Canada sous le régime français ? N'y a-t-il pas une ordonnance d'un intendant qui menaçait de prison ceux qui mendiaient dans les villes de Québec et de Montréal ?

Av.

Un ami qui arrive d'Europe, me dit qu'il y a un buste de Montcalm dans un des musées de Versailles. Est-ce bien le cas ? Dans quel musée se trouve ce buste ? Quel en est l'auteur ?

X. Y. Z.

UN TABLEAU DE 1665

La revue illustrée de la *Presse*, du samedi, 20 janvier, donne la reproduction d'un tableau "Sainte Anne et la Vierge Marie" par Le Brun. Comme il est probable que des lecteurs de la *Presse* feront des découpures dans cette revue pour en orner leur album ou recueil d'extraits, il importe que le texte accompagnant ces images soit exact, surtout lorsqu'il s'agit de choses historiques. Quiconque est en mesure de relever les erreurs qui peuvent y paraître parfois, doit le faire afin que ces extraits aient pleine valeur.

Au bas de l'image "Sainte Anne et la Vierge Marie", on lit : — "Cette toile fut peinte à la demande du marquis de Tracy, en 1665. Les personnages de gauche et de droite représentent le gouverneur français et sa femme vêtus en pèlerins du temps..." D'abord, M. de Tracy n'était pas le gouverneur du Canada, c'est M. de Courcelle qui l'était. Il est évident que M. et Mme de Tracy ont posé pour ce tableau. C'est ainsi que travaillaient les artistes afin de rendre fidèlement les traits des figurants. A cette époque et antérieurement, les grands, les seigneurs puissants aimaient à se voir sur des toiles reproduisant de saints personnages. Ces tableaux étant destinés à des églises, etc., c'était une façon comme une autre de passer à la postérité.

M. de Tracy fit voile de La Rochelle le 26 février 1664, pour aller combattre les Hollandais à Cayenne et aux Antilles. Le 25 avril 1665, il laisse la Guadeloupe à destination de Québec, où il débarque le 30 juin suivant, malade de la fièvre. A peine rétabli, il est très occupé par l'arrivée des compagnies du régiment de Carignan, à faire bâtir des forts et à faire préparer l'expédition contre les Iroquois. Dans son voyage aux Antilles et à Québec il n'est pas parlé de Mme de Tracy. Suivait-elle son mari ? C'est peu probable, pas plus que du peintre Le Brun. Le 26 août 1667, le marquis s'embarque sur *Le St-Sébastien* pour rentrer en France, s'en allant remplir le poste de gouverneur à Dunkerque, c'est-à-dire dans son pays, en Picardie. Aussitôt là, il a pu faire expédier à Québec le tableau précité, peint bien certainement avant 1665, puisqu'alors il était plus avancé en âge que ne le montre cette toile. Le marquis mourut en

1670. La sainte Anne du tableau ressemble à Mme de Tracy, et la Vierge, habillée à la mode de 1665, était peut-être la fille du marquis.

REGIS ROY

QUESTIONS

Dans une étude publiée en 1897, feu M. Léon Ledieu écrivait que Alexandre-André-Victor de Léry, né à Québec, était mort en 1816 gouverneur de la colonie française de la Martinique. Ce fils de Québec a-t-il réellement été gouverneur de la Martinique ?
Y. O.

Dans les premiers statuts de la province de Québec il est souvent question du "cours d'Halifax" ou "Halifax Currency" pour la monnaie. On mentionne souvent aussi les piastres d'Espagne. Cette dernière monnaie avait-elle cours ici ?
Ban.

Les premiers évêques de Québec sous le régime anglais prêtaient un serment d'allégeance. On voit dans la *Vie de Mgr Plessis* que ce grand prélat prêta aussi ce serment. Quand nos évêques canadiens ont-ils cessé de prêter le serment d'allégeance ?
X. X. X

Combien de bancs ont-ils été concédés à perpétuité dans l'ancienne église paroissiale ou cathédrale de Québec ?
A. D.

Champlain n'a-t-il pas proposé de changer le nom de Québec en celui de Ludovica ou Louisville ?
Queb.

Dans sa *Généalogie des familles de l'île d'Orléans*, l'abbé Forgues mentionne plusieurs familles du nom de Moor établies dans différentes paroisses de l'île dès avant 1759. Ces familles étaient-elles d'origine française ou anglaise ?
I. O.

LES PREMIERS BUREAUX D'ENREGISTREMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

On donne le nom de bureaux d'enregistrement dans la province de Québec aux bureaux publics établis pour l'inscription des documents qui, par leur nature intrinsèque, doivent être publiés pour l'avantage des parties contractantes et dans l'intérêt public, de même que pour faciliter l'obtention des renseignements particuliers et généraux touchant l'état hypothécaire des individus dont les héritages sont grevés par la suite. Le bureau d'enregistrement tire son origine du *registry office*. Il diffère essentiellement du bureau d'hypothèque français qui, lui, n'inscrit ou n'enregistre que les documents comportant hypothèque.

Nos bureaux d'enregistrement actuels doivent leur existence à l'Ordonnance du Conseil Spécial 4 Victoria, chapitre 30, décrétée, sous l'administration de lord Sydenham, le 9 février 1841, et qui entra en vigueur le 31 décembre de la même année.

Mais lors de l'entrée en vigueur de l'Ordonnance 4 Victoria, chapitre 30, plusieurs bureaux d'enregistrement existaient déjà dans la province du Bas-Canada, dans les divisions territoriales tenues en franc et commun soccage, c'est-à-dire dans les Cantons de l'Est et ceux du Sud-Ouest.

Ces bureaux avaient été établis par des actes de la législature du Bas-Canada qui furent remplacés par l'Ordonnance 4 Victoria, chapitre 30. Citons :

10 L'acte 10 et 11 Georges IV, chapitre 8 (sanctionné le 26 mars 1830), établissant des bureaux d'enregistrement dans les comtés de Drummond, de Sherbrooke, de Shefford et Missisquoi.

20 L'acte 1 Guillaume IV, chapitre 3 (sanctionné le 31 mars 1831), établissant des bureaux d'enregistrement dans les comtés d'Ottawa, de Beauharnois et de Mégantic.

30 L'acte 4 Guillaume IV, chapitre 5 (sanctionné le 18 mars 1834), établissant des bureaux d'enregistrement pour parties des comtés du Lac-des-Deux-Montagnes et de l'Acadie.

L'Ordonnance du Conseil Spécial 4 Victoria, chapitre 30, divisait le Bas-Canada en vingt-quatre circonscriptions

d'enregistrement ou districts d'hypothèques. Dans la suite, ces circonscriptions furent subdivisées et de nouvelles furent établies à différentes époques. Aujourd'hui on compte soixante-seize divisions d'enregistrement dans la province de Québec.

L'Ordonnance établissant les bureaux d'enregistrement fut très mal reçue dans toute la province de Québec. Il est bon de dire qu'elle nous venait de lord Sydenham et du Conseil Spécial. L'esprit de parti était alors poussé à un tel point qu'on ne pouvait croire qu'il pouvait sortir quelque chose de bon d'une institution comme le Conseil Spécial. Les plus violents adversaires de l'Ordonnance du Conseil Spécial furent l'avocat L.-H. Lafontaine, plus tard sir L.-H. Lafontaine, et le journaliste Étienne Parent, deux esprits pourtant bien pondérés. Plus tard, sir L.-H. Lafontaine changea un peu d'opinion et convint que les bureaux d'enregistrement avaient du bon.

On ferait plusieurs gros volumes avec tous les articles de journaux qui furent alors publiés contre l'Ordonnance d'enregistrement.

P. G. R.

QUESTIONS

Dans une lettre au ministre du 15 novembre 1723, le sieur Ruette d'Auteuil, ancien procureur général du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France, lui apprend que son fils aîné est au service du roi d'Espagne depuis le siège de Barcelone et qu'il est capitaine de frégate. Qui me donnera des renseignements sur ce Canadien-Français devenu capitaine dans la marine royale d'Espagne ? Est-il mort en Espagne ? Sa famille s'est-elle perpétué là-bas ?

R. d'A.

Il y a bon nombre de familles Péloquin dans la province de Québec. Le capitaine Michel Péloquin, né à Québec en 1753 (?) et décédé capitaine de vaisseau à Brest en 1818, appartenait-il à une de nos familles Péloquin ?

A. O. B.

NOMS DE RUES ET DE LOCALITES A MONTREAL

Terre des Hermites (La)—Le 17 mars 1704, J.-B. Mesnard comparait au greffe de Montréal et fait élection de domicile chez Antoine Pacaud, marchand bourgeois, de la rue Saint-Paul. Il déclare qu'il veut mettre un prix sur la *terre des Hermites*, dont la vente a été annoncée la veille, à l'issue des vêpres. Il en offre 7000 livres du pays. Le 1er avril, la sœur Marguerite Lemoine du Saint-Esprit, supérieure des filles séculières de la Congrégation Notre-Dame, et la sœur Louise de Saint-Bernard, dépositaire, surenchérisse et déclarent offrir 8050 livres.

Le sieur Mesnard ajouta 50 livres et obtint le morceau. Le contrat de vente fut dressé le 3 avril 1704, par le notaire Adhémar.

Quelle était cette terre au nom curieux ? Jean-Vincent-Philippe de Hautmesnil avait reçu de son oncle, l'abbé Gabriel Souart, le 20 décembre 1665, un fief sis entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Pierre.

Vingt-deux ans après, lorsque M. de Hautmesnil vendit son fief, il y avait une maison, une étable, une grange et des animaux. Il céda le tout pour 4500 livres.

Ce furent les Frères Instituteurs de Montréal, une communauté nouvellement fondée par les abbés Souart et La Faye, qui achetèrent le susdit fief, en 1687. Les Frères ne la gardèrent pas longtemps, car, en 1693, ils firent cession de leurs biens à la Fabrique de Notre-Dame et se dispersèrent.

N'est-ce pas parce qu'il avait appartenu aux susdits religieux que le fief de M. de Hautmesnil avait pris le nom de *terre des Hermites* et aussi celui de *terre des Ecoles*.

Le Mesnard dont il a été question était un simple employé des Religieuses de l'Hôtel-Dieu. Dans divers documents de l'époque, on l'appelle "le procureur ou l'économe des pauvres et le contre-maitre des Hospitalières de Montréal."

Devons-nous croire qu'il acquérait la *terre des Hermites* pour le compte de l'Hôtel-Dieu parce que cette institution préférerait ne pas paraître concurrencer une autre communauté ?

Brock (rue)—Longue d'une couple d'arpents au plus, elle n'était en réalité que la prolongation de la rue Beaudry, entre la rue Notre-Dame et la rue du Bord-de-l'eau. La rue Brock a disparu lorsque le Pacifique Canadien creusa tout un coin du faubourg Québec pour asseoir sa gare Viger à l'angle est des rues Berri et Craig. La toute petite rue Brock voisinait d'un côté la rue Panet et le Parc Sohner, de l'autre l'ancien hôpital militaire.

Le 11 juin 1844, quatre religieuses de France vinrent fonder en notre ville, la communauté du Bon Pasteur et c'est dans cette rue qu'elles commencèrent leur oeuvre. Elles habitaient une maison de 50 pieds par 40, à trois étages, que leur avait fait construire l'abbé Arraud, P.S.S. Les religieuses du Bon Pasteur quittèrent ce bâtiment le 25 juillet pour aller s'établir sur le coteau Barron, rue Sherbrooke, où elles sont encore.

D'après une note dont j'ignore la source, la maison qu'elles abandonnaient, rue Brock, devint l'orphelinat St-Jérôme-Emilien où les Soeurs de la Providence recueillirent les petits orphelins dont les parents avaient été victimes du typhus. Plus tard, on aurait commencé là à faire l'école aux sourds-muets. L'édifice fut rasé au cours du grand incendie du 9 juillet 1852.

D'où venait à cette rue le nom de Brock qu'elle portait déjà en 1819 ?

Étant dans un quartier militaire, on avait très probablement voulu rappeler le souvenir du général anglais, sir Isaac Brock, tué à la bataille des hauteurs de Queenstown, le 13 octobre 1812.

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTION

Le testament du gouverneur de Mézy à Québec le 24 avril 1665 porte comme témoins les noms de Guillaume Soudaye, sieur de la Gimanderye ; Esdine Lemoyne, sieur de la Croix ; Thomas Langlier, sieur Chevallier, et Mathieu Mutaull, sieur du Buisson. Quels étaient ces personnages ? Tanguay, je crois, n'en mentionne aucun ? Hop.

LES SOURCES IMPRIMÉES DE L'HISTOIRE DU
CANADA-FRANCAIS

Dans l'*Echo de la France* (1865-1869), on trouvera :
Voyages de Jacques Cartier au Canada en 1534, 1535
et 1536. (Vol. de 1865, p. 282).

Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues
sauvages. (Vol. de 1866, p. 198).

Chansons populaires du Canada. (Vol. de 1868, p. 410).

Histoire de Montréal, par Dollier de Casson. (Vol. de
1869, p. 603).

L'*Album de la Minerve* (1872-1874) contient :

Sabre et scalpel, par Napoléon Legendre. (Vol. de 1872,
pp. 3, 33, 98, 163, 226, 292, 418, 482, 546, 609, 674 ; vol. de
1873, pp. 4, 17, 33, 50).

La caverne d'or de Montcalm. (Vol. de 1872, pp. 9, 39,
103, 166).

Esquisse canadienne : Paquet, par Benj. Globensky.
(Vol. de 1872, p. 56).

Esquisse canadienne : François Dumont, par W.-B. de
Léry. (Vol. de 1872, p. 120).

Les rigueurs de dame justice, par Charles Aneau. (Vol.
de 1872, p. 134).

Un épisode de 1837. (Vol. de 1872, pp. 352, 436, 486,
621, 686, ; vol. de 1873, pp. 7, 20, 36).

Saint-Antoine de Richelieu. (Vol. de 1873, pp. 251,
262).

Notes historiques : Manuscrits Papineau. (Vol. de
1873, p. 297).

Une légende indienne. (Vol. de 1874, p. 329).

Dans la *Revue de Montréal* (1877-1881), les études his-
toriques suivantes ont été publiées :

L'expédition de l'amiral sir Hovenden Walker contre
Québec en 1711, par Faucher de Saint-Maurice. (Vol. de
1877, pp. 42, 79).

Suppression des *Relations de la Nouvelle-France*, par
l'abbé H.-A. Verreau. (Vol. de 1877, pp. 107, 162).

Population de la province de Québec, par J.-C. Lange-
lier. (Vol. de 1877, pp. 225, 346, 448).

Histoire de la colonie française en Canada. (Vol. de 1877, pp. 239, 298, 363, 440).

Légendes canadiennes, par P.-J.-O. Chauveau. (Vol. de 1877, pp. 243, 280, 337).

Un délégué du pape au Canada, par l'abbé H.-A. Verreau. (Vol. de 1877, pp. 273).

Constitution physique des Canadiens-Français, par Benjamin Sulte. (Vol. de 1877, p. 294).

Notre langue, par Benjamin Sulte. (Vol. de 1877, p. 657).

Impression des ouvrages et des journaux canadiens, par l'abbé Chandonnet. (Vol. de 1877, pp. 671 ; vol. de 1878, p. 5).

Deux légendes des Cantons de l'Est, par Roclef. (Vol. de 1877, p. 679).

Colbert et le Canada. (Vol. de 1877, p. 711 ; vol. de 1878, pp. 51, 69, 161, 242, 410, 509).

Notre constitution et nos institutions, par Napoléon Legendre. (Vol. de 1878, pp. 92, 149, 201).

Notice biographique sur Claude de Ramezay, par S. Aubin. (Vol. de 1878, p. 381).

La monnaie de carte au Canada, par Edmond Lareau. (Vol. de 1878, pp. 433, 456).

Un procès en 1680, par Onésime Boisvert. (Vol. de 1879, p. 113).

The old regime in Canada, par J.-C. Langelier. (Vol. de 1879, pp. 313, 443, 481, 599).

Jacques Marquette, par P. Brucker. (Vol. de 1879, p. 808 ; vol. de 1880, pp. 49, 114).

Une installation au bailliage de Montréal en 1690, par B. Fournier. (Vol. de 1880, p. 138).

Un mariage d'autrefois, par Benjamin Sulte. (Vol. de 1880, p. 357).

L'avocat-général Marriott devant la Chambre des Communes en 1774, par Th. Brennan. (Vol. de 1880, pp. 540, 627).

Mgr Chs-Félix Cazeau. (Vol. de 1880, p. 802).

Naissances, mariages et décès, par Alphonse Lusignan. (Vol. de 1880, p. 811 ; vol. de 1881, p. 37).

P. G. R.

PAUL-AUGUSTIN JUCHEREAU DE MAURE

Né à Québec le 13 juin 1658, du mariage de Jean Juchereau de la Ferté et de Marie Giffard.

A la mort de son père, en 1685, il hérita de la seigneurie de Maure (Saint-Augustin).

Le 13 juillet 1701, la direction de la Compagnie de la colonie de la Nouvelle-France lui remettait la commission de "receveur préposé à la receipte des castors et dixiesme des originaux." Il occupait encore cette charge en 1714.

On sait qu'en 1711 une flotte anglaise, sous le commandement de sir Hovenden Walker, remonta le Saint-Laurent, portant un bataillon de soldats de marine et sept régiments de vétérans de Malborough, destinés à envahir le Canada. Huit des transports de Walker se brisèrent sur l'île aux Oeufs et plusieurs centaines d'hommes périrent. L'amiral anglais, découragé, rebroussa chemin.

"Les poètes, raconte la mère Juchereau de Saint-Ignace, épuisèrent leur verve pour rimer de toutes les façons sur ce naufrage. Les uns étaient historiques et faisaient agréablement le détail de la campagne des Anglais ; les autres satiriques et raillaient sur la manière dont ils s'étaient perdus."

M. Juchereau de Maure succomba à l'engouement général et composa quelques chansons assez bien tournées qui nous ont été conservées par cette même mère Juchereau de Saint-Ignace.

Parlant des armées levées contre la Nouvelle-France, l'une de ces chansons disait :

L'une partie de Boston,
Sur cent vaisseaux portée ;
Les plus beaux ont fait le plongeon
Dedans la mer salée !

Le poète ne se doutait guère qu'il aurait le même sort que les marins de Walker !

Dans l'automne de 1714, M. Juchereau de Maure s'embarqua pour la France sur le *Saint-Jérôme*, navire de trente canons. Une tempête se déclara dans le Saint-Laurent et ce navire qui portait, outre ses passagers, une riche cargaison de pelleteries, alla se briser sur l'île au Sable. Au nombre des personnes qui périrent furent MM. Juchereau de Maure,

le marquis d'Aloigny, commandant des troupes, Lechtier de Chalus, capitaine, le sieur Dumontier, secrétaire du gouverneur de Vaudreuil, etc., etc.

P. G. R.

QUESTIONS

Le roi de France dotait-il les sauvagesses qui se mariaient avec des Français ? Il me semble que Garneau dit quelque part dans son *Histoire du Canada* que les autorités françaises s'opposaient de toutes leurs forces aux mariages entre Français et sauvagesses. Le passage suivant que je trouve dans une lettre de l'intendant de Meulles en date du 12 novembre 1682 prouve plutôt le contraire. De Meulles écrivait : "Il y a dans l'estat des gratifications trois mille livres que j'ai reçu de Monsieur Luber dont voicy les termes: Pour dotter des filles des sauvages qui sortent de chez les Ursulines de Québec, et qui se marieront aux Français à raison de cinquante livres chacune, la somme de trois mil livres."

Cette phrase est assez explicite. Pendant combien d'années le roi de France a-t-il ainsi accordé des dots aux sauvagesses canadiennes ?

A. D.

A la suite de la réédition de la *Relation originale du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534* (publiée par Michelan et Ramé en 1867) se trouve un "Abrégé des voyages, découvertes et habitacions faits en l'Amérique septentrionale par les Français." On lit dans cette relation :

"L'an 1542, le dit seigneur de Roberval y fut en personne avec trois navires chargez et équippez de toutes choses nécessaires, et y fit lors une habitation à l'isle d'Orléans en la dite rivière."

Garneau ni Ferland ne parlent de cette habitation faite par Roberval sur l'île d'Orléans. L.-P. Turcotte et l'abbé L.-É. Bois qui ont publié des histoires de l'île d'Orléans ne mentionnent pas, non plus, cet établissement de Roberval sur l'île d'Orléans. Ce point d'histoire peut-il être tiré au clair ? Roberval a-t-il réellement établi un poste quelconque sur l'île d'Orléans ?

A. M. M.

REPOSES

Le sieur Marcel, secrétaire de Montcalm (XXVII, p. 252)

—Les renseignements sont assez maigres sur le sieur Marcel, secrétaire de Montcalm. Nous savons qu'il arriva ici en même temps que son maître en mai 1756. Il dût retourner en France à l'automne de 1759.

Dans une lettre qu'il écrivait à sa mère, la marquise de Saint-Véran, le 9 mars 1756, c'est-à-dire quelques jours avant de s'embarquer pour la Nouvelle-France, Montcalm lui faisait connaître sa future *maison*.

“Ma maison, disait-il, sera composée de trois aides-de-camp : M. de Bougainville, M. de la Roche-Beaucourt, lieutenant au régiment de cavalerie de Montcalm, le sieur Marcel, aide-de-camp de peine et du secrétariat, c'est un sergent qui devient officier ; un cuisinier, un aide, un demi-valet de chambre ; Grison ; Joseph ; Dejean, premier laquais, deux autrs hommes de livrée, un secrétaire ; chirurgien, point ; J'en amène de premier ordre, avec des garçons chirurgiens que le roi envoie.”

Pontiac est-il un nom français ?

In *Bulletin* for november, 1922, Mr. Regis Roy raises the question as to whether the name *Pontiac*, borne by a well-known Indian chieftain, was French in origin. In the course of some researches I made recently I learned that this is quite probable. In the seventeenth century there stood at Nos 16 and 17 Lombard Street, London, Eng., an eating house known as Puntack's Head. The site later passed into the hands of Edward Lloyd and was known as Lloyd's Coffee House. It was from this that the well-known London insurance underwriters took their name. In a book entitled *The Signs of Old Lombard Street* by F. G. Hilton Price, I find the following account of this site :

“Through the kindness of Mr. Robarts, who permitted me to examine the title deeds, and therein ascertain that previously to this house being Lloyd's it was called *Puntack's Head*. The back part of these premises originally belonged to Vyner, and afterwards to the Post Office, of which latter it was purchased by the bankers, including

messuages in Abchurch Lane, called the "Golden Ball," afterwards the "Rose and Crown", and then "The Bear". Although spelt Puntack in the deeds, we find by contemporary literature, that the house was kept by a Monsieur Pontack or Pontac, a Frenchman, son of the President of Bordeaux, who was owner of the vineyards of Pontac and O'Brien, (Probably "Haut Brion") from whence came the choice clarets. He came to London to establish a famous eating house, and set "up his father's head as a sign, which is mentioned by Dryden, Swift and Defoe, likewise Evelyn, who states that, in 1694, the Royal Society dined at Puntack's as usual. He also describes him as "having studied well in philosophy, but chiefly the Rabbins, and was exceedingly addicted to cabalistic fancies, an external hablador (romancer) and half distracted by reading abundance of the extravagant Eastern Jews. He speaks all languages, was very rich, had a handsome person, and was well bred, about forty-five years of age. I think I may truly say of him, which was not so truly said of St. Paul, "that much learning hath made him mad !" Swift, in his letters to Stella, says that the wine was charged seven shillings a flask, "are not these pretty rates." Before Pontack had the house it was known by the sign of the "White Bear". The premises now form part of Messrs. Robarts, Lubbock and Co.'s bank."

I am not certain whether you will regard the names "Pontack" and "Pontiac" as likely to be of the same origin, but the item seemed to be of sufficient interest historically to warrant bringing it to your attention.

A. St-L. TRIGGE

Les portes de Québec sous le régime français (XXIX, p. 24)

—Pendant le siège de 1759, M. de Foligné, capitaine en second de la corvette *Sveinton*, fut chargé du commandement d'une batterie des Remparts, du côté du fleuve. M. de Foligné, par conséquent, devait connaître parfaitement les fortifications de Québec. Cet officier a laissé un journal commémoratif du siège de Québec. Il commence son journal en donnant une description très fidèle de Québec. Or, voici ce qu'il dit des portes de Québec :

“Québec a trois portes qui se trouvent dans la partie murée sans ponts levys, dont une au S. S. O., qu'on nomme porte St-Louis qui conduit sur le chemin de la Côte d'Abraham et de Samos ; la seconde se nomme la porte St-Jean qui conduit au chemin de Sainte-Foix, paroisse éloignée de Québec d'une lieue et demy ; enfin, la troisième se nomme porte du Palais qui conduit dans le faubourg Saint-Roch, et chemin qui va droit à l'hôpital-général, fondé par M. de Saint-Vallier.”

Le curé Compain et la guérison des chancres (V, p. 115)— Nous avons parlé, dans les *Petites choses de notre histoire* (2e série, p. 128), du remède du curé Compain pour la guérison des cancers.

Le curé Compain guérissait aussi les chancres. *La Gazette de Québec* du 16 mars 1799 publiait une curieuse annonce de l'abbé Compain où il invitait ceux qui étaient atteints de chancres de s'adresser à lui pour leur guérison.

Un acte du notaire Dumas, du 27 juin 1796, nous fait connaître un singulier marché conclu entre le curé Compain et George Longmore, un médecin en vue de Québec. Nous en citons les principales parties :

“Fut présent messire Pierre-Joseph Compain, prêtre, résident et desservant la paroisse Saint-Étienne de Beaumont, en le comté d'Hertford, lequel dit sieur comparant a promis et par ces présentes promet et s'oblige envers M. George Longmore, chirurgien, de Québec, de lui enseigner et apprendre l'art ou secret efficace qu'il emploie depuis plusieurs années de guérir radicalement les chancres ou exulérations fréquentes en ce pays, et pour cet effet s'oblige aussi de lui indiquer sans réserve et dès la signature ou perfection des présentes la recette ou composition du remède qu'il emploie à cette guérison, ainsi que la manière de l'appliquer ou donner, et le régime indispensable qui doit être observé par le sujet qui se fait traiter et qui désire guérir ; enfin, de donner et fournir au dit sieur Longmore les preuves autant convaincantes qu'il soit possible de l'efficacité du dit remède, de l'application d'icelui, et du régime du sujet malade pendant le traitement, lequel susdit art ou secret une fois connu du dit sieur Longmore sera gardé et professé secrètement par

les deux parties contractantes pendant dix années soit gratuitement ou autrement suivant que chacune d'elles en particulier jugera à propos ou lui plaira ; après lesquelles dix années le dit secret ou traitement sera rendu public par les deux actuels contractants ou le survivant d'eux, pour raison de laquelle dernière et particulière convention le dit secret ou traitement bien et exactement déduit par écrit signé des deux parties sera déposé sous leur scel et cachet respectif, et immédiatement la perfection des présentes ez-mains de Monsieur le supérieur du séminaire de Québec que les dits contractants prieront de vouloir bien en avoir soin et garder pendant les dites dix années à moins que les deux parties ne s'accordent entre elles de le rendre public avant les dites dix années.

“Le dit sieur Longmore étant sur son départ pour la Grande-Bretagne et convaincu de l'incertitude de la durée de la vie, il est ici convenu que s'il décédait pendant ce voyage, mon dit sieur Compain communiquerait alors le dit art et secret et traitement relatif à M. Mervin et Nooth, écuier, lequel dit sieur Nooth à ce présent promet au dit sieur Longmore le pratiquer et en user pour le profit et l'avantage de la dame épouse du dit sieur Longmore et de leurs enfants qui alors seraient chargés de satisfaire et remplir l'obligation suivante de leur dit mari et père envers mon dit Compain ou ses ayans cause.”

Le docteur Longmore donna à l'abbé Compain, pour l'indemniser, une somme de cent vingt neuf livres, dix-sept chelins et neuf deniers. Il s'engagea, en outre, à lui payer au bout de deux ans, une autre somme de quatre cents livres.

Il faut croire que le docteur Longmore n'avait pas fait un marché d'or avec le curé Compain car, devant le même notaire, le 29 août 1798, les deux mêmes parties comparaissaient et la somme de quatre cents livres était réduite à soixante-quinze livres. Longmore s'engageait, toutefois, à ne divulguer à personne le secret du curé Compain. P. G. R.

Le capitaine Desrivières (XXVIII, p. 348)—Il ne m'est pas encore possible de garantir d'une manière absolue l'exactitude de l'histoire racontée par M. de Gaspé au sujet de la mort de M. Desrivières et du duel qui s'en suivit entre M. de

Salaberry et l'officier boche qui avait tué son compagnon d'armes, mais, jusqu'à preuve du contraire, je la tiens pour véridique, et voici pourquoi.

Il n'y a pas de fumée sans feu, dit un vieux proverbe, or les faits authentiques suivants créent au moins une forte présomption en faveur de la véracité de l'auteur des *Mémoires* ; ils sont, pour ainsi dire, le prologue du drame et il n'est pas inadmissible que la tragédie se soit déroulée jusqu'au bout.

Disons d'abord que le 60e régiment, levé au commencement de la guerre de Sept-Ans, reçut comme officiers une forte proportion de protestants étrangers, c'est-à-dire, d'Allemands, de Suisses, de Hollandais, et même de huguenots français. Pas moins de douze capitaines de ce régiment disparaissent de l'*Army list* en janvier 1802. Sur ces douze noms, au moins quatre, et peut-être sept, sont d'assonance teutonne ; ainsi, pas moyen de dire lequel de ces boches tua en duel le capitaine Desrivières et fut à son tour dépêché *ad patres* par de Salaberry.

Remarquons, en passant, que MM. Desrivières et de Salaberry n'étaient pas, à cette époque, les seuls officiers canadiens du 60e régiment ; il y en avait un autre, le capitaine John Fargues, qui était originaire de Québec.

Venons maintenant à M. Desrivières. Fils d'Amable Trottier Desrivières et de Charlotte Guillimin, Thomas-Hippolyte naquit à Montréal et fut baptisé à l'église Notre-Dame, le 20 septembre 1769. Il entra dans l'armée anglaise en qualité d'enseigne au 60e régiment d'infanterie de ligne le 22 octobre 1791. M. Desrivières obtint une lieutenance le 12 avril 1795, et il fut promu capitaine au même régiment le 23 mars 1797. Son nom paraît encore dans l'*Army List* du 1er janvier 1801, mais on ne le voit pas dans celle du mois de janvier suivant. Je ne le retrouve pas non plus au Canada, ni ailleurs, après cette date. J'en conclus qu'il a dû mourir soit à la fin de l'année 1800 ou pendant l'année 1801.

Je ne sais si ces explications satisferont la légitime et louable curiosité de mon excellent ami M. Fauteux et raffermiront sa foi ébranlée. En tout cas, voulant tirer l'affaire au clair, j'ai écrit au *War Office, Records Branch*, pour savoir comment M. Desrivières est sorti du 60e régiment, et

j'aurai le plaisir de faire connaître aux lecteurs du *Bulletin* la réponse que j'en recevrai. En attendant... je crois à l'histoire de M. de Gaspé !

FRANCIS J. AUDET

QUESTIONS

L'expression populaire *chanter pouille* est-elle française ou canadienne ?
A. G.

En 1648, Pierre Boucher, qui devait devenir gouverneur des Trois-Rivières, épousait une huronne, Marie Chrétienne, ancienne élève des Ursulines de Québec. L'abbé Ferland, dans son *Cours d'histoire du Canada* (vol. 1er, p. 439) laisse entendre qu'il a vu le contrat de mariage de Pierre Boucher et de Marie Chrétienne. Il écrit : "La signature de Marie Chrétienne, apposée au contrat de mariage, est tracée d'une main ferme; c'est une des meilleures de cette pièce." Ce contrat de mariage existe-t-il encore ? Où est-il conservé ?
Cur.

Je vois qu'en 1818 mourait à La Rochelle un capitaine de vaisseau et chevalier de la Légion d'Honneur du nom de André de l'Échelle. On le dit originaire de Québec. Pourriez-vous me donner des renseignements sur la famille de André de l'Échelle ? S'est-elle perpétué à Québec ?

I. A. O. B.

Le 5 août 1701, un arrêt du Conseil d'État nommait MM. d'Aguesseau et Amelot, conseillers d'État, et M. Le Haguais, conseiller d'honneur à la Cour des Aides, pour examiner les actes de concessions de terre faites aux habitants de l'Acadie et donner leur opinion sur la validité de ces titres. Ces commissaires durent faire rapport. Cette pièce a-t-elle été publiée ? Où ? Si elle n'a pas été publiée, où est-elle conservée ?
Acad.

OFFICIERS CANADIENS DANS L'ARMÉE
ANGLAISE

(Suite)

LOUIS BABY

Frère de Daniel et d'Antoine, naquit à Détroit en 1782; il obtint une commission du lieutenant dans l'armée anglaise le 3 avril 1801; lieutenant au 4e régiment d'infanterie le 15 mai suivant; il partit de Sandwich dans le cours de 1802 pour rejoindre son régiment, et fit naufrage sur l'île de Wight. Il fut mis à la demi-solde en 1803; devint lieutenant au 69e, le 20 décembre 1803, et suivit son frère aux Indes et à l'île Bourbon où il devint capitaine dans le "Bourbon Corps". Il fut tué en duel en 1812.

LOUIS-CHARLES-AUGUSTE LEFEBVRE DE BELLEFEUILLE

Né à Saint-Eustache, Bas-Canada, en 1835; fils d'Antoine, seigneur des Mille-Iles, et de dame Margaret McGillies, de Williamstown, Glengarry, Haut-Canada.

Il entra tout jeune dans l'armée française et prit du service dans la Légion Étrangère. Il fit la campagne de Kabylie, de 1857, dans laquelle le général Randon dompta les Kabyles et rétablit la paix.

De retour au Canada, il entra dans le 100e régiment d'infanterie anglaise, levé en ce pays, et obtenait, le 29 juin 1858, une commission de lieutenant. Après avoir servi cinq ans dans ce régiment, il vendit sa commission et s'en revint au Canada.

Il obtint ensuite une commission dans la milice canadienne, devint lieutenant-colonel et major de brigade sous l'ancienne organisation, pour le district militaire de Saint-Hyacinthe. Plus tard, il fut nommé paie-maitre et surintendant des magasins du cinquième district militaire, position qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée à Longueuil, en 1889.

Il avait épousé une fille de M. Robert Terroux. Celui-ci mourut subitement le même jour que son gendre. Madame de Bellefeuille perdait son père et son mari à quelques heures d'intervalle.

CHARLES-HENRI CARRIERE

Naquit à Québec vers 1834 et vint tout jeune à Ottawa. En 1854, il entra comme comptable chez le lieutenant-colonel Joseph Aumond, l'un des grands marchands de bois de Bytown.

Le 2 mai 1856, le jeune Carrière entra dans la milice et recevait une commission de lieutenant dans la '*Second Rifle Company*' de Bytown, commandée par le capitaine J.-B. Turgeon, ancien maire de Bytown (1853).

Deux ans plus tard, il entra dans le 100^e régiment d'infanterie anglaise que les autorités levaient alors au Canada, et obtenait, le 29 juin 1858, une commission de lieutenant. Il servit en Angleterre puis à Gibraltar. Il vendit sa commission, se retira de l'armée en 1864 et revint à Ottawa.

En 1868 il était comptable et tenait un bureau dans l'immeuble Aumond, rue Rideau, près Sussex, précisément là où se trouvent maintenant les bureaux de la Banque Nationale.

Le 2 janvier 1873, M. Isaac B. Taylor, imprimeur et journaliste, forma une compagnie qui achetait le journal du matin *The Ottawa Citizen*. M. Carrière qui détenait le quart des parts dans cette compagnie, devint le directeur-gérant du journal, et fut président de la compagnie de 1877 à 1880, alors qu'il vendit ses parts à Charles Herbert Mackintosh, qui devint le président de la compagnie et le rédacteur en chef du *Citizen*.

En 1884, M. Carrière devenait le gérant de la succursale de la Banque Nationale, à Ottawa. Il occupa ce poste jusqu'à l'année 1889, alors qu'il quitta la banque pour ouvrir un bureau de courtier général et d'agent d'assurance. En 1913, il s'associait son fils William. M. Carrière est mort à Ottawa en 1917, âgé de 82 ans. Il a laissé deux fils.

Il avait épousé à Ottawa, le 31 août 1874, la veuve Mary Desmond Fox, fille du colonel William Foster Coffin, durant de nombreuses années agent du bureau de l'artillerie anglaise à Ottawa.

LOUIS-ADOLPHE CASAULT

Fils de Louis Casault et de Françoise Blais, et frère de sir Louis-Edelmar-Napoléon, qui fut juge en chef et administrateur du gouvernement de la province de Québec, le lieutenant-colonel Louis-Adolphe Casault, C.M.G., naquit à Saint-Thomas en octobre 1832. Il commença ses études au séminaire de Québec et les termina au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il étudia le droit avec son frère durant trois ans, et il abandonna cette étude pour aller s'engager dans l'armée française, prit part à la bataille de l'Alma et fit tout le reste de la campagne de Crimée. Il fit ensuite la campagne de Kabylie avec le 2e régiment étranger auquel il était attaché. Malgré sa petite taille, il fut fait caporal des grenadiers en Crimée et fut à différentes reprises proposé pour un avancement, mais il ne réussit pas à l'obtenir, faute de protection. De retour au pays, il allait se remettre à l'étude du droit, lorsque le 100e régiment fut levé. Il y entra comme lieutenant. Sa commission est datée le 29 juin 1858. Il servit en Angleterre, puis à Gibraltar et à Malte.

Il quitta le service impérial en 1870 et entra dans la milice canadienne où il obtint le grade de lieutenant-colonel, fit la campagne de la Rivière-Rouge, et fut créé compagnon de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges (C.M.G.) le 16 décembre 1871.

Il fut assistant-adjutant-général de la milice de la province de Québec.

Le colonel Casault prit sa retraite le 6 mai 1876 et eut pour successeur le lieutenant-colonel Henri-Théodore Du-

Il mourut à Québec le 2 juillet suivant. Les funérailles eurent lieu en cette ville avec tous les honneurs militaires.

Le colonel Casault avait épousé, en 1868, Cimodecée Cauchon, fille de l'honorable Joseph Cauchon. Elle mourut peu de temps après son mari, en 1876.

PHILIPPE-HENRI-DUPERON CASGRAIN

Troisième fils de Philippe-Baby Casgrain et de Charlotte-Mathilde Perrault, et frère de l'honorable Joseph-Philippe-Baby Casgrain, sénateur, naquit à Québec le 31 mai

1864. Il fit son cours d'études au Collège Militaire de Kingston où il gradua en 1884 ; fit la campagne du Nord-Ouest Canadien, en 1885, en qualité d'adjudant du 9e régiment d'infanterie de Québec, et reçut la médaille frappée à cette occasion.

Il recevait au mois de juin de la même année, une commission de lieutenant dans les Ingénieurs Royaux. Promu capitaine en 1894 ; major en 1902.

Il prit part à l'expédition de Manipur (Indes) en 1891 (médaille et barrette) ; inspecteur d'artillerie de 1891 à 1895 ; servit au Sud-Africain, fut mentionné dans les dépêches et reçut deux médailles et cinq barrettes.

Le major Casgrain fut durant quelque temps attaché à l'ambassade anglaise au Japon. Il avait subi avec succès en 1893, l'examen d'interprète de la langue russe.

S'étant retiré de l'armée en 1907, il se rendit à Rome où il étudia au Collège Canadien et fut ordonné prêtre en 1911.

Un peu plus tard il était nommé directeur de l'Association Catholique d'Émigration du Canada, et se retirait à l'archevêché de Québec. La Grande Guerre le ramenait en Europe en 1914. Il servit durant toute la durée de cette guerre, dans les bureaux du War Office.

De retour à Québec en 1918, il reprenait ses fonctions de directeur de l'association ci-dessus nommée.

L'abbé Casgrain est l'auteur de *Examen Conscientiae et interrogationes proponendae in collatione, Examen Baptisti et Matrimonii, Examen Lingua Polonica Editum et Locutioni gallicae phonetice adaptatum*.

FRANCOIS DAMBOURGES

Naquit en 1742 à Salies, ancienne province du Béarn, aujourd'hui département des Basses-Pyrénées. Il était le fils de Jean-Baptiste Dambourgès qui avait épousé, à l'âge de vingt-quatre ans, en février 1740, Anne de Lambeye, âgée de vingt-six ans. Il fréquenta l'école de Bayonne située à quelques lieues seulement de Salies. Gai, vif, plein de bonne humeur, sobre, laborieux ; son esprit inquiet et aventureux le poussait vers l'inconnu où devaient se trouver richesse et fortune.

1904
1960
1980

Les récits des pêcheurs d'Orthez, à 15 lieues de Salies, revenant de Terre-neuve et du Canada, excitèrent l'imagination du jeune écolier. Il résolut donc de traverser l'océan et d'aller chercher fortune dans la Nouvelle-France. Il voulait aller à Saint-Thomas dont il avait beaucoup entendu parler, pour y établir un commerce.

Il partit muni de lettres testimoniales de Mgr Guillaume D'Arche, évêque de Bayonne. La traversée fut facile et agréable. Arrivé au Canada à la fin de 1763, il se rendit à Saint-Thomas, aujourd'hui belle et florissante ville, chef-lieu de comté, centre judiciaire, mais alors humble village, aussi connu sous le nom de Pointe-à-Lacaille.

M. Maisonbasse, curé depuis 20 ans, fit bon accueil au jeune émigré qui ouvrit un magasin. Les affaires allaient bien. Il repassa en France en 1766 pour amener sa famille ici. Sa mère étant morte la veille de son arrivée, il revint avec son père et son frère Pierre, en 1767. Les affaires progressaient rapidement. Survint la guerre d'Indépendance américaine. Dambourgès offrit ses services au gouverneur. Il commença par lever une compagnie de miliciens, attaqua et chassa des brigands qui parcouraient les campagnes.

Dambourgès entra dans le 84^e régiment *Royal Highland Emigrants*, sous le lieutenant-colonel McLean. Il se montra bon officier, valeureux, ferme et prudent. Lieutenant le 27 février 1776, il fut mis à la demi-solde à la paix.

Il se signala pour son courage et son initiative lors du siège de Québec par Montgomerry.

Le capitaine Dambourgès était de haute taille, avait une pose fière, un front noble et serein. Son adresse et sa vaillance avaient déjà attiré sur lui l'attention de tout le monde avant le coup de main par lequel il se signala à l'attaque du Sault-au-Matelot, où il reçut un coup de sabre en travers de la figure. Son Altesse Royale le prince Édouard le surnomma le *Capitaine Balafré*. Le duc de Kent qui l'estimait beaucoup l'appelait, tantôt l'inventeur de la baïonnette en souvenir de son pays natal, tantôt le compagnon de Henri IV.

Son régiment ayant reçu l'ordre de se rendre à Montréal au printemps de 1798, il dut se décider à le suivre ; mais ne voulant pas se séparer de sa famille, il l'emmena avec lui.

Il tomba malade à l'automne. Une pleurésie violente mina en peu de jours son tempérament si vigoureux. Il mourut à Montréal le 13 décembre 1798 et fut inhumé le 15 dans l'église paroissiale. Ses restes furent transportés dans la nouvelle église paroissiale en 1830.

BENJAMIN DE LISLE

Fils de Jean-Guillaume De Lisle, notaire de Montréal. Obtint une commission d'enseigne dans les *Canadian Fencibles* le 24 septembre 1811 ; lieutenant le 2 septembre 1812 ; il servit pendant toute la durée de la guerre dans le deuxième bataillon de la Milice incorporée et prit part à la bataille de Châteauguay. Il fut mis à la demi-solde le 11 octobre 1816, lors du licenciement de son régiment.

Nommé grand connétable à Montréal le 19 mars 1831 ; il est mort vers 1867.

KERSIEL DE LISLE

Il était, je crois, le frère du précédent.

Il reçut une commission d'enseigne dans le 49^e régiment d'infanterie, le 23 septembre 1813. Promu lieutenant le 12 février 1824, capitaine le 22 avril 1826 ; mis à la demi-solde, le 14 février 1828.

Il est mort vers 1864.

LOUIS-JOSEPH FLEURY DESCHAMBAULT

Fils de Joseph Fleury Deschambault et de Catherine Veron de Grandmesnil, naquit à Montréal le 20 février 1756.

Il fut le premier gentilhomme canadien à prendre du service dans l'armée anglaise. Après avoir servi en qualité de volontaire durant la campagne du général Burgoyne, il obtint, le 8 octobre 1777, une commission d'enseigne dans le 24^e régiment d'infanterie. Fait prisonnier à Saratoga, M. Deschambault ne fut relâché qu'en 1780. Il avait été fait lieutenant au 44^e, le 3 novembre 1779, et fit la campagne suivante sous le général Clinton.

L'amiral Arbuthnot ayant, en 1781, demandé des volontaires de l'armée pour servir dans la marine, le lieutenant Deschambault leva cent volontaires parmi les soldats du 44^e et servit à leur tête à bord du *Robust*, vaisseau de 74 canons, commandé par le capitaine Crosby.

En 1785, il était fait aide de camp du brigadier-général Hope, puis du général Haldimand, auquel il servit d'écuyer, lors de son installation comme chevalier de l'Ordre du Bain.

Il achetait une commission de capitaine le 27 septembre 1787 et entrait au 60e Royal Américain en cette qualité le 16 janvier 1788.

En 1793, lord Dorchester le nommait major de brigade des forces de Sa Majesté au Canada. Le 6 mai 1795, M. Deschambault recevait le brevet de major dans l'armée anglaise et devenait major au 60e régiment le 3 août 1796. La même année le général Prescott le nommait surintendant des Sauvages.

Avec la permission de Son Altesse Royale le duc de Kent, le major Deschambault échangeait, en 1797, avec le major Thomas Aimsley du 109e de ligne. Il était nommé aide de camp provincial du lieutenant-gouverneur Milnes le 10 septembre 1799. Lieutenant-colonel du 109e le 1er janvier 1800 ; il était mis à la demi-solde en 1802.

En octobre 1809, le lieutenant-colonel Deschambault était nommé surintendant des Postes du Bas-Canada. Sir George Prevost le recommandait au Prince régent pour le grade de colonel dans l'armée et pour le poste d'inspecteur général de la milice du Bas-Canada. Le colonel Deschambault ne put obtenir ces faveurs, mais il devint, peu de temps après, quartier-maitre général de la milice bas-canadienne (25 avril 1812).

Colonel commandant le 7e bataillon de la milice sédentaire incorporée, (1812-1813), sous le nom de Corps de Deschambault, il prit une part très active à la guerre. Il servit sous le major-général Stovin, dans la région de Châteauguay, de Beauharnois, etc. A la fin de la guerre il reçut, pour ses services et ceux de son bataillon, les remerciements élogieux de sir George Prevost.

Le colonel Deschambault fut l'un des officiers supérieurs choisis pour tenir un coin du poêle aux funérailles du colonel McDonnell tué à la bataille de Queenstown Heights, en même temps que le général sir Isaac Brock.

Le colonel Deschambault mourut à Montréal le 24 juillet 1824 et fut inhumé à Saint-Denis dont il était le seigneur.

Il avait épousé, le 6 octobre 1792, Gilles Boucher de Montarville qui lui donna huit enfants.

THOMAS-HYPOLITE DES RIVIERES

Enseigne au 60e d'infanterie anglaise, le 22 octobre 1791; lieutenant, le 12 août 1795; capitaine, le 23 mars 1797. Son nom disparaît de l'*Army list* entre le 1er janvier 1801 et le 1er janvier 1802.

Il était le fils d'Amable Nottin DesRivières et de Charlotte Guillimin, de Montréal, et il fut baptisé à l'église Notre-Dame de cette ville, le 20 septembre 1769.

Il fut tué en duel par un capitaine allemand du même régiment. Le capitaine Charles-Michel de Salaberry, le futur héros de Châteauguay, vengea la mort de son ami. Il provoqua le boche qui se vantait de son exploit et, quoique blessé à la tête dans son premier assaut, il reprit le combat après s'être bandé la tête avec son mouchoir. Prompt comme la foudre il s'élança à l'attaque et fendit son adversaire en deux.

JEAN-BAPTISTE DUBERGER

Né à Détroit le 7 février 1767, il était le fils de Jean-Baptiste Duberger dit Sanschagrin, boulanger, et de Marie-Louise Courtois. A l'âge de quatorze ans ses parents l'envoyaient au séminaire de Québec pour y faire ses études. Son inclination le portait vers les sciences. Il étudia l'arpentage sous la direction du major Samuel Holland, alors arpenteur-général de la Province. En 1789, il entra dans le corps des Ingénieurs-Royaux—dans lequel il devait servir pendant un quart de siècle—en qualité de lieutenant, de dessinateur et d'arpenteur royal de première classe. C'est en cette qualité qu'il fut employé à l'érection des tours Martello et des fortifications de Québec, et qu'il prépara une carte de la province pour l'usage des Ingénieurs Royaux.

FRANCIS-J. AUDET

(A suivre)